

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
MESURES DE SECURITE EN RAISON DES MAUVAISES CONDITIONS METEOROLOGIQUES FERMETURE DE LA FORÊT ARRETE N° 2023/289		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2211-28 et suivants ;

VU les recommandations préfectorales ;

EN VERTU des pouvoirs de Police du Maire ;

CONSIDERANT la nécessité d'assurer la sécurité des usagers sur les espaces publics en raison des conditions climatiques (alerte météo « vent fort annoncé ») ;

ARRETE

- Article 1 :** En raison des mauvaises conditions climatiques actuelles (vent fort annoncé) et conformément aux recommandations préfectorales, le Maire ordonne à partir du mercredi 1^{er} novembre 2023 à 12h00 et jusqu'au jeudi 2 novembre 2023, 12h00, la fermeture des accès à la Forêt d'Ifs et interdit l'installation de structures légères sur le domaine public.
- Article 2 :** L'entrée en vigueur du présent arrêté sera effective dès sa mise en place par affichage en Mairie et à chaque entrée et sortie de la Forêt.
- Article 3 :** Monsieur le Maire de la Ville d'Ifs, le Département Police Municipale, la Police Nationale sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.
- Article 4 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
 - La Police Municipale d'Ifs ;
 - Le Pôle Cadre de Vie, Urbanisme et Environnement.

Fait à Ifs, le 31 octobre 2023



Le Maire,


Michel PATARD-LEGENDRE.